



Acquisition et apprentissage du FLE  
Méthodes/Méthodologies/Manuel  
et d'autres définitions

---

Heloisa B. de Albuquerque Costa  
Université de São Paulo  
2015

# Méthode/Méthodologie (1)

---

- Cuq (2003) définit les deux termes:

## **Méthode :**

1. Matériel didactique
2. Ensemble des procédés de mise en œuvre d'un principe méthodologique

## **Méthodologie:**

Domaine de réflexion et de construction intellectuelles – toutes les manières d'enseigner, d'apprendre et de mettre en relation ces deux processus qui constituent conjointement la didactique des langues.

# Méthode/Méthodologie (2)

---

Robert, J. P. (2008)

## **Méthode:**

- Etymologiquement (grec), la méthode est “la marche à suivre”
- En DDL - le mot désigne :
  1. “l’ensemble de règles, des principes normatifs sur lesquels repose l’enseignement”,
  2. mais aussi “le manuel exposant de manière graduelle ces règles, ces principes”.

# Méthode au **sens** de méthodologie

## (3)

---

**Dans ce sens, le mot fait appel:**

- à la linguistique pour déterminer la matière à enseigner
- à la pédagogie pour choisir les conduites d'enseignement
- à la psychologie pour adapter l'enseignement à l'âge et aux besoins de l'apprenant
- à la sociologie pour déterminer les objectifs de l'enseignement et respecter l'environnement culturel de l'apprenant
- à la technologie pour la sélection des moyens techniques nécessaires à la situation d'enseignement

**L'ensemble de ces facteurs devant former un tout cohérent**

# Langue maternelle (LM) ou Langue 1

---

**Critère déterminant: le contexte où la langue est apprise  
(nouveau système linguistique et culturel)**

**Langue Maternelle (LM) :**

la notion est difficile à définir et renvoie à la combinaison de deux séries de facteurs au moins: l'ordre d'acquisition et l'ordre du contexte. Anthropologiquement la notion est rapportée à la figure de la mère (attention aux contextes plurilingues)

# Langue seconde (L2)

---

L2:

designe habituellement un mode d'enseignement et d'apprentissage du français auprès de publics scolaires dont la langue d'origine est autre que le français et qui ont à effectuer tout ou partie de leur scolarité dans cette langue

# Langue étrangère

---

## **Degrés d'étrangeté:**

- La distance matérielle, géographique
- La distance culturelle
- La distance linguistique

En DL, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la LM.

Le français est une LE pour tous ceux qui, ne le reconnaissant pas comme LM, entrent dans un processus plus au moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.